

encore que nouveau, qui rendait à la France l'ordre, la religion, la gloire, la bonne administration et la sagesse des lois civiles. Aisément distingué pour son mérite, il entra jeune encore dans l'administration. Il n'avait pas vingt-huit ans qu'en 1805 il était nommé secrétaire-général de la préfecture du Rhône.

Plus tard, au moment des revers de la fortune impériale, mais lorsqu'elle jette encore l'éblouissant éclair de la période dite des Cent Jours, le pays a besoin de choisir attentivement les hommes pour les divers corps électifs qui vout recevoir de la crise même et de l'établissement d'institutions libérales plus d'importance. Les faveurs de l'élection vinrent chercher Dumas et le portèrent en mai 1815 au Conseil d'arrondissement.

En 1830, il se trouva toujours des premiers au nombre de ceux vers lesquels avait à se tourner la confiance de leurs concitoyens. Ce fut sur lui qu'on eut encore les yeux pour envoyer dans les corps électifs le représentant des opinions et des intérêts qui, dans les temps de renouvellement du pouvoir politique, sont inquiets de leurs garanties. Dès septembre 1830, il est réélu au Conseil d'arrondissement et l'élection lui ouvre aussi les portes du Conseil municipal de Lyon.

L'administration publique, ce ne fut pourtant point la le fond de l'existence de Dumas. Il fit plus tard du commerce sa carrière professionnelle. Il exploita pendant quelque temps une manufacture que son beau-père lui avait transmise. Notable commerçant, doué au plus haut degré des connaissances et des qualités morales que veut la magistrature consulaire, on se fût étonné que le choix de ses pairs eût négligé de l'amener sur ces sièges si honorables, si utiles, où le négociant, au prix de son temps généreusement sacrifié, rend une justice qui n'est coûteuse que pour ceux qui l'ad-